

tenue sous la présidence de Madame VISEUR-FERRÉ, assisté(e)
de Madame MÉRARD et Monsieur GARRIDO, Conseillers
En présence de Madame CARVALHO, Rapporteure publique
Madame DEGLOS, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2307071	RAPPORTEURE: Madame Bénédicte MÉRARD
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 13 septembre 2023 lui réclamant la somme de 24 832 euros au titre des sommes perçues pour des actions de formation non réalisées	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS CABINET REMARQUABLE	CABINET D'AVOCATS THALAMAS LACLAU (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	

02)	DOSSIER N° 2501707	RAPPORTEURE: Madame Bénédicte MÉRARD
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 27 février 2025 refusant une dérogation au repos dominical pour les dimanches 17 et 24 août 2025	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	RENTREEDISCOUNT.COM	L
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	

10 heures 30

03)	DOSSIER N° 2303214	RAPPORTEUR: Monsieur Ludovic GARRIDO
Titre de l'affaire	Demandent la condamnation de la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne, de la société D et de la société M à leur verser la somme de 30 873 euros en réparation des préjudices résultant des travaux de réfection de la voirie	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame F	NAJJARIAN-DUPEY AVOCATS & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAUSSES ET VALLÉE DE LA DORDOGNE SARL M SAS D TP	SELARL DEPUY AVOCATS ET ASSOCIES SCP D'AVOCATS SALESSE ET ASSOCIES SCP D'AVOCATS MARTINE GOUT-ERIC DIAS ET ASSOCIÉS
04)	DOSSIER N° 2307578	RAPPORTEUR: Monsieur Ludovic GARRIDO
Titre de l'affaire	Annulation de la décision du 14 septembre 2023 portant rejet de sa demande de pension militaire d'invalidité au taux de 40%	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame M	Maître PETITGIRARD Emeline (Cour)
Défendeur	MINISTERE DES ARMEES ET DES ANCIENS COMBATTANTS	
05)	DOSSIER N° 2400041	RAPPORTEUR: Monsieur Ludovic GARRIDO
Titre de l'affaire	Demande la condamnation du centre hospitalier de Montauban à lui verser la somme de 7 900 euros en réparation de son préjudice moral	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	BELLINZONA FREDERIQUE (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE MONTAUBAN	LAGORCE & BILLIAUD AVOCATS

10 heures 30

06)

DOSSIER N° 2504446

RAPPORTEUR: Monsieur Ludovic GARRIDO

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision n°213/2025 du 3 juin 2025 portant expulsion

Nom des parties

Demandeur

Monsieur D

Défendeur

PREFECTURE DE L'AVEYRON

Représentants des parties

Maître ZEKRI BILLEL BILLEL (Cour)

Arrêté le 19/05/2026

La présidente du tribunal

